

**ARRÊTÉ D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC**
DÉPÔT DE MATÉRIAUX – 17 RUE MARLIOT

Arrêté n°198-avril 2024-ST

RP/ SP

Le Maire de la Ville de CAUDRY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2213-1, L. 2213-2 et 2213-3.

Vu l'article 417-6 du Code de la Route.

Vu l'article R 610-5 du Code pénal.

Vu la demande présentée en date du 24 avril 2024 par Monsieur David LEFEBVRE relative au dépôt de matériaux de construction , sur les places de parking face au n°17 rue Marliot à Caudry.

Considérant qu'en cette occasion il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules face au n° 17 rue Marliot à Caudry.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le vendredi 03 mai 2024, Monsieur David LEFEBVRE est autorisé à occuper le Domaine Public afin de permettre le dépôt provisoire de matériaux de construction face au n° 17 rue Marliot sur 30 m², sur stationnement .

Le stationnement des véhicules sera interdit au droit du dépôt.

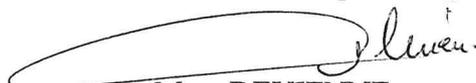
ARTICLE 2 : La signalisation requise sera mise en place par le pétitionnaire.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille – 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62039 – 59014 LILLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification ou de son affichage.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, Madame la Commandante de Brigade de Gendarmerie et le Chef de la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté

Fait à Caudry, le 24 avril 2024

Pour le Maire,
Le Conseiller Municipal Délégué



Marc DEVIENNE



DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES ET DES SPORTS
URBANISME

Caudry, le 25/05/14

Nom : LEFEBUNE
Prénom : DAVID

Représentant la Société : G.M.I. LEFEBUNE
Adresse : 76 Bld. F. S. S. CAUDRY
LEFEBUNE - DAVID - D. ANAN. 66. 66. 66.

N° de SIRET : 520 575 499

à

Monsieur le Maire
59540 CAUDRY

OBJET : Occupation du domaine public lié à l'exécution de travaux
DEPOT DE MATERIAUX

Monsieur le Maire,

Je sollicite de votre bienveillance l'autorisation de déposer en face de l'immeuble
situé :

Rue ... MANLIOT ... au n° 17

Surface occupée : m2

sur trottoir sur chaussée sur parking

Nature des matériaux déposés

bois terre
 matériaux de construction divers (à préciser)

pour la période du 03/05/14 au 03/05/14

Montant des redevances d'occupation du Domaine Public

Tarifs applicables par délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2008.

Tarifs applicables au 1^{er} juillet 2008

du 1^{er} au 15^{ème} jour : 1 € le m2/jour
du 16^{ème} au 30^{ème} jour : 2 € le m2/jour
à partir du 31^{ème} jour : 3 € le m2/jour

SUR TROTTOIR EN FACE
DU 17 RUE MANLIOT
AN VINGT QUATRE

Signature